

ÉCHILLEUSES

ROG'INFOS

Mai 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Place de l'église
45390 Echilleuses

Tél. : 02.38.33.60.09
commune.echilleuses@orange.fr

Lundi 10h/12h
Vendredi 16h/18h

CONSEIL MUNICIPAL

23 mai

SAMEDI DES ÉLUS
Mai

SITE INTERNET
www.echilleuses.fr

SIAEP - BEG

Place de l'église
45390 Echilleuses
Sur rendez-vous

Tél : 02.38.34.32.51
siaepbeg@orange.fr

URGENCE SICAP

Tel : 02 38 30 29 16

URGENCE MÉDECIN

Sans médecin traitant
ou en son absence

Tel : 0 801 90 45 00

COMPTE RENDU SUCCINCT DES CONSEILS MUNICIPAUX DE JANVIER ET MARS 2023

JANVIER

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le maire présente au conseil municipal les demandes de subvention des associations.

Elles sont validées à la majorité, pour : Le Souvenir Français, la société des chasseurs, l'association des secrétaires de mairie, Rog'ants Fêtes, la Fondation du Patrimoine et pour France Alzheimer.

AUTORISATION AU MAIRE

Dans l'attente du vote du budget 2023, le Maire propose aux membres du Conseil de prendre une délibération l'autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente. Adopté à l'unanimité par le Conseil.

MARS

TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Maire présente les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, le maire propose de maintenir les taux comme suit :

Taxe d'habitation : 9,93 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,46 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,73 %

BUDGET 2023

Le budget 2023 a été validé par le conseil municipal à l'unanimité.

TÉLÉTRAVAIL

La transformation numérique a en quelques années, bouleversé le monde du travail. Pour la commune, l'enjeu est de s'adapter et moderniser son mode de fonctionnement. Le maire propose, que les agents qui le souhaitent, puissent recourir au télétravail, si le besoin se fait sentir. Adopté à l'unanimité.

CRÉATION DE POSTE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, le maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif, pour assurer les missions de gestion de l'assainissement, de la comptabilité et de l'AFR. Poste qui sera créé sur la base d'un temps partiel, à compter du 1^{er} avril.

REPLACEMENT DES VOILETS DE LA MAIRIE

Le maire présente deux devis pour le remplacement des volets de l'étage de la mairie. Le conseil valide le devis de l'entreprise RIVIÈRE à l'unanimité et autorise le maire à déposer une demande de subvention.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le maire présente un devis de l'entreprise SOMELEC pour le remplacement de douze appliques d'éclairage public par des appliques à led. Le devis est accepté à l'unanimité et autorise le maire à déposer une demande de subvention.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le maire présente deux devis, pour le remplacement de l'éclairage des bâtiments communaux. Le conseil valide le devis de l'entreprise LREI à l'unanimité et autorise le maire à déposer une demande de subvention.

TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

Le maire présente les différents devis reçus dans le cadre de l'appel d'offres. L'analyse des offres réalisées par le BET LEGRAND a fait ressortir l'entreprise DAUVILLIERS. Le Conseil accepte le devis à l'unanimité.

DIVERS

- Changement du jour de collecte des ordures ménagères est prévu le MARDI à partir du mois de JUIN.
- Devis SICLI validés pour le remplacement des extincteurs et BAES.
- Augmentation des tarifs ORANGE.
- Augmentation des tarifs de la SICAP.
- Non renouvellement du contrat de dératisation de la station d'épuration, au profit d'une solution interne.
- Proposition d'installer un miroir à l'intersection de la RD 28 et la Place de l'église.



27 JANVIER 2023



En soirée, le Maire a présenté à nos concitoyens les actions entreprises par le conseil municipal, tout au long de l'année 2022 et les projets pour 2023. À l'issue de cette réunion publique, il a invité les Rogantes et les Rogants présents, à partager quelques galettes des rois, pour saluer la nouvelle année.



SOIRÉE CASSOULET



Notre soirée à thème était de retour le 18 mars. Le traiteur « **Les saveurs du soleil** » nous a préparé un délicieux cassoulet qui a régalé pas moins de 70 convives, auxquels il faut ajouter 10 repas enfant servis dans la salle de la Ludothèque. Comme toujours, la soirée s'est déroulée dans une ambiance agréable entre rogantes et rogants, qui ont amené aussi quelques amis.

Prochain rendez-vous : la fête des voisins le vendredi 9 juin dans la cour de la salle des fêtes ! Alors à très vite !!!

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune poursuit la rénovation de l'éclairage public d'Echilleuses, pour améliorer le confort visuel de ses habitants, tout en faisant des économies d'électricité. La société SOMELEC a installé dernièrement 23 luminaires équipés de LED, Route de Grangermont et au carrefour des trois tilleuls, rue de l'Ouche au Bègue, rue de la Porte d'Orléans et rue du Château d'Eau.



JEUX DE PÂQUES

La bonne humeur et le soleil nous ont accompagnés tout l'après-midi du samedi 8 avril pendant lequel des adultes et une trentaine d'enfants ont pu s'amuser. Course en sac, dominos géants, mikado, jeu d'adresse, nombreux étaient les jeux proposés dans la cour de la ludothèque et on ne compte pas les parties de Puissance 4 et jeux de dames qui ont été disputées dans la salle. Une mascotte Ours, un délicieux goûter ainsi qu'un grand chocolat de Pâques offert ont complété cette belle rencontre festive.



Une étape à...

... ÉCHILLEUSES

Un chevalier donne son nom au village

Le village d'Échilleuses tient son nom d'un chevalier et de sa famille installée durant près de trois siècles sur la commune. Mais l'histoire du bourg se raconte aussi avec son château et ses douves.

À quelques kilomètres de Puiseaux, entre Grangermont et Boësses, le village d'Échilleuses est situé légèrement en hauteur, à 120 mètres d'altitude.

L'église Saint-Médard Saint-Christophe, au centre du bourg, existait déjà à la fin des années 900 mais elle a été presque entièrement reconstruite au XVII^e siècle. En son sein, on peut découvrir la pierre tombale du chevalier Guillaume d'Échilleuses. Il a été bailli, officier qui rendait la justice, des montagnes d'Auvergne pour le roi de France de 1287 à 1299. L'année exacte de sa mort n'est pas connue mais il serait décédé le 1^{er} mars 1313 ou 1323, soit il y a 710 ou 700 ans pour pour jour à la parution de cet article.

La famille d'Échilleuses a vécu dans le village près de 300 ans, elle semble avoir disparu au XIV^e siècle. Elle a donné son nom à la commune qui a, au cours du XIX^e siècle, perdu un « s ».

Un village fortifié

Le village était autrefois fortifié. « Durant la Guerre de 100 ans, Échilleuses était entouré de murailles et de



L'un des fossés qui servait de douve autour du château de la Recette. (PHOTO : PATRICK LEGROS)

fossés. Il reste encore une portion de douve aujourd'hui », indique Patrick Legros, conseiller municipal en charge de la communication et du patrimoine. Il s'occupe également de la rédaction du Rog'infos, le bulletin municipal, et du site Internet.

Revenons aux murailles. Elles ont été abattues en 1794 et la majorité des fossés ont été comblés. Reste les noms des rues qui témoignent de ce passé avec celle des Fossés sud et celle des Fossés nord. Sur les murs toujours existants de ce qui était le château de la Recette, on peut y découvrir

des meurtrières. Dans le cimetière, on trouve un monument de la Guerre de 1870, il a été inauguré en 1903. « Sur le pilier de l'entrée du cimetière il y a une inscription en latin qui dit : "Aujourd'hui, vous avez gras" », relate Patrick Legros. Pour rester dans la langue latine, le gentilé des habitants, les Rogants, veut dire « Ils demandent », probablement parce qu'ils étaient très pieux.

La commune a d'autres atouts patrimoniaux comme le lavoir, situé près de la place du village, ou encore trois fontaines. « On aimerait que les Rogants se réap-

roprient leur patrimoine. L'idée serait d'avoir ici ou là des pupitres », souhaitent les élus de la commune.

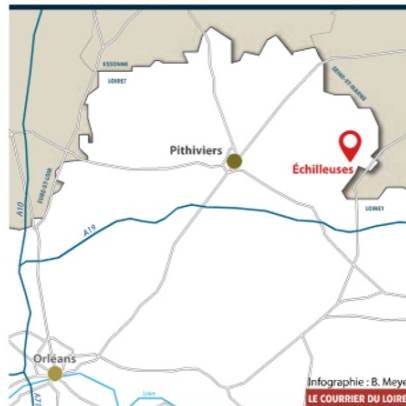
CAMILLE COELHO

LE SAVIEZ-VOUS. En 1806, le village comptait 105 vignerons et seulement 16 cultivateurs. Après le passage du phylloxéra, les vignes ont été abandonnées au profit d'autres cultures. En effet, en 1876, il ne reste que cinq vignerons mais on recense 65 agriculteurs. Aujourd'hui, ils sont moins d'une dizaine dans le village.

Quand le puits prend feu

Le 11 novembre 1731, alors que la veuve Toutain cuisinait pour les paroissiens, les cendres chaudes de son four ont mis le feu à la couverture de chaume. Le feu s'est alors répandu dans toute la rue. Le curé avait mis dans un puits du linge et de la vaisselle en étain mais le feu a également atteint le puits, la vaisselle a fondu et des draps, serviettes et nappes ont brûlé.

Un second incendie est survenu le 12 août 1738, alors qu'il n'avait pas plu depuis le 4 juillet : 42 foyers ont été touchés et cinq personnes ont été brûlées ou étouffées. Les causes du feu étaient les mêmes que pour celui de 1731 mais cette fois, c'est la femme de Charles Branché qui cuisinait.



Infographie : B. Meyer
LE COURRIER DU LOIRET

Fiche d'identité

GÉOGRAPHIE/DÉMOGRAPHIE

Population. 386 habitants (2020).

Gentilé. Rogants, Rogantes.

Superficie. 12,43 km².

Hameaux. Morville, la Ferme de Digny.

POLITIQUE

Alexandre Léotard est maire depuis 2020.

ASSOCIATIONS

Rog'ants Fêtes, Société de chasse.

COMMERCE ET SERVICES

Éducateur canin et félin, entreprise de terrassement, matériel agricole, poissonnerie (saumon), menuiserie.

PRATIQUE

Mairie. La mairie est située place de l'Église. Elle est ouverte le lundi de 10 à 12 heures et le vendredi de 16 à 18 heures. Tél. : 02.38.33.60.09. Mail : commune.echilleuses@orange.fr. Site Internet : www.echilleuses.fr

« La force de la municipalité, c'est l'équipe »

Alexandre Léotard est maire d'Échilleuses depuis 2020. Il s'y est installé il y a 20 ans. Agé aujourd'hui de 48 ans, il a été auparavant adjoint durant un mandat mais aussi conseiller municipal entre 2007 et 2010. Il est toujours en activité et est responsable magasin de pièce de rechange agricole.

Quels sont les atouts de votre commune ?

Échilleuses est une commune rurale avec une mixité d'habitants, on a à la fois un tissu d'agriculteurs, des personnes retraitées, des actifs, certains qui travaillent sur le territoire, d'autres en région parisienne. Nous avons aussi un morceau de patrimoine avec notre église qui est en cours de rénovation mais aussi le lavoir et d'autres monuments. Il y a également un comité des fêtes qui organise des animations sur la commune et une équipe très solide et volontaire au sein du conseil municipal. Il est vrai que nous n'avons pas de commerce. Nous avions un commerçant ambulant mais il ne



Au centre, Alexandre Léotard. Patrick Legros (à droite) et Jacky Richet (à gauche). En arrière-plan, Patrick Haslouin, 1^{er} adjoint.

passé plus. Mais nous avons des entreprises comme les établissements Jammet qui produit des matériels agricoles et des artisans, la saumerie, Safranor... Ce qui fait la force de la municipalité, c'est l'équipe. On organise un samedi par mois le samedi des élus, on se retrouve autour d'une théma-

tique et on met la main à la pâte. Nous avons notamment installé la ludothèque, l'aire de jeux, certains équipements de sécurité... La population attend beaucoup de l'équipe municipale mais parfois trop. Il y a quelquefois un manque de cohérence dans les demandes.

Quels sont les projets ?

L'église est en cours de rénovation. La première tranche était la réfection de la toiture en 2019-2020. La seconde tranche à venir concerne l'étude des voûtes en vue de leur restauration. Au printemps, nous allons rénover la place du village avec une optimisation du stationnement et la mise en place d'un chemin piétonnier. Le changement de l'éclairage public se poursuit, nous remplaçons dix points lumineux chaque année. Nous allons aussi revoir l'éclairage des locaux communaux, la salle des fêtes, la mairie et la ludothèque, pour réaliser des économies d'énergie. Il y aura aussi quelques travaux de voirie et la poursuite de l'entretien de la station d'épuration.

Des travaux ont été réalisés pour sécuriser la montée des élèves dans le car scolaire. Une église a été aménagée en 2021. Nous avons aussi la fibre depuis le mois de décembre.

PROPOS RECUEILLIS PAR C. C.

Suivez-nous
sur notre page

facebook

Le Courrier du Loiret